

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : Immeuble K Tower, sis à Abidjan -Marcory Zone 4C, Petit Bassam - rue
chevalier de CLIEU
R.C.C.M.–ABJ–1950–B–1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le :

**Jeudi 28 Mai 2026 à 10 h 00
A l'hôtel TIAMA (salon EBENE) - Abidjan Plateau**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du Rapport de gestion du Conseil d'administration et du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation de ces rapports et des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 – Quitus aux Administrateurs,
- Lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêt Economique et approbation desdites conventions,
- Approbation des états financiers établis selon les normes IFRS portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Affectation et répartition du résultat de l'exercice 2025,
- Ratification de la nomination des administrateurs,
- Pouvoirs et formalités.

Les actions doivent être déposées à la SGCSWA - 01 BP 1355 ABIDJAN 01.

Les actionnaires désirant voter par correspondance pourront retirer un formulaire de vote par correspondance au siège social.

Les votes par correspondance et procurations doivent être transmis au siège social le **21 mai 2026 à 12h00 au plus tard. Les procurations devront avoir été légalisées.**